



GUIDE DE CANDIDATURE

LES PROS D'OR 2026

Comment candidater,
quoi préparer, qui peut postuler.

28 mai 2026 · Panthéon, Paris · lesprosdor.fr



QU'EST-CE QUE LES PROS D'OR ?

LA SEULE CÉRÉMONIE EN FRANCE DÉDIÉE AUX ACTEURS ET ACTRICES DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL.

Le 28 mai 2026, au Panthéon, 350 personnes se réuniront pour célébrer élèves, enseignants, entreprises et créateurs issus de la voie professionnelle. Cette 2e édition marque les 40 ans du lycée professionnel.

700 000+

lycéens en voie
professionnelle en France

~40 ans

d'existence du baccalauréat
professionnel (1985–2026)

7

catégories de prix
à remporter

Les candidatures sont ouvertes du 12 mars au 4 mai 2026 sur lesprosdor.fr

LE PROCESSUS DE CANDIDATURE

De votre dossier à la remise du prix : 4 étapes simples.

1

Candidature en ligne

12 mars – 4 mai 2026

Remplissez le formulaire officiel sur lesprosdor.fr. Décrivez votre projet, action ou parcours. Joignez les pièces justificatives demandées.

2

Analyse de recevabilité

5 – 9 mai 2026

L'équipe organisatrice vérifie la conformité de chaque dossier selon les critères d'éligibilité propres à chaque catégorie.

3

Comité de présélection

Semaine du 10 mai 2026

Un jury tripartite (élèves, enseignants, personnalités) sélectionne 2 à 3 finalistes par catégorie parmi les dossiers recevables.

4

Grand Jury & Cérémonie

Vote du jury + 28 mai 2026

Les finalistes sont invités à la cérémonie au Panthéon. Le Grand Jury délibère et les lauréats sont révélés lors de la remise des prix.

LES 7 CATÉGORIES DE PRIX



L'Élève de l'année

Élèves CAP → Bac Pro



La Création de l'année

Élèves ou groupes d'élèves



L'Établissement innovant

LP, LPO, CFA, EREA



Le Personnel éducatif

Enseignants, CPE, chefs d'établ.



L'Entreprise engagée

TPE, PME, Grand groupe



La Personnalité inspirante

Personnalité issue de la voie pro



Le Contenu de l'année

Journalistes, créateurs, chercheurs

Les candidatures sont ouvertes du 12 mars au 4 mai 2026 sur lesprosdor.fr



L'Élève de l'année

QUI PEUT CANDIDATER ?

Tout élève scolarisé en cursus de voie professionnelle (CAP au Bac Pro) ou jeune diplômé de l'année en cours.

CE QUI EST VALORISÉ

Une action inspirante, citoyenne ou solidaire, réalisée dans le cadre scolaire ou extra-scolaire : entraide administrative, engagement associatif, initiative locale...

EXEMPLES DE CANDIDATURES

Création d'un atelier de réparation solidaire dans son établissement

Organisation d'une collecte alimentaire coordonnée avec d'autres élèves

Soutien administratif bénévole auprès de personnes âgées du quartier

CONSEIL

Mettez en avant l'impact concret de votre action et les valeurs qu'elle incarne.



La Création de l'année

QUI PEUT CANDIDATER ?

Candidature individuelle ou collective d'élèves issus de la voie professionnelle.

CE QUI EST VALORISÉ

Une réalisation effectuée dans le cadre de la formation : objet technique, œuvre artistique, production numérique, podcast, film, performance scénique...

EXEMPLES DE CANDIDATURES

Un objet de design industriel fabriqué en atelier

Un podcast ou mini-documentaire sur un sujet d'actualité

Une installation artistique ou œuvre numérique originale

CONSEIL

La création peut être physique, numérique, artistique ou médiatique. Joignez des visuels ou un lien de présentation.



L'Établissement innovant

QUI PEUT CANDIDATER ?

Lycées Professionnels (LP), Lycées Polyvalents (LPO), Centres de Formation d'Apprentis (CFA), Établissements Régionaux d'Enseignement Adapté (EREA).

CE QUI EST VALORISÉ

Un projet pédagogique ou structurel innovant, mené avec ou à destination des élèves : nouveau parcours, partenariat entreprise, espace de création, démarche inclusive...

EXEMPLES DE CANDIDATURES

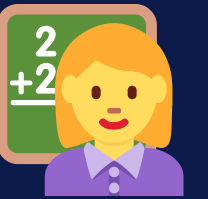
Mise en place d'un fablab pédagogique ouvert aux élèves

Partenariat innovant avec des entreprises locales pour des immersions professionnelles

Programme d'accompagnement personnalisé pour les élèves en difficulté

CONSEIL

Décrivez précisément les bénéficiaires du projet et son impact mesurable sur la communauté scolaire.



Le Personnel éducatif de l'année

QUI PEUT CANDIDATER ?

Enseignants, Conseillers Principaux d'Éducation (CPE), Assistants d'Éducation (AED), Directeurs Délégués aux Formations (DDFPT), Chefs d'établissement.

CE QUI EST VALORISÉ

Un engagement professionnel et humain reconnu et plébiscité par ses pairs et/ou par les élèves. Peut être une innovation pédagogique, un accompagnement remarquable ou une initiative collective.

EXEMPLES DE CANDIDATURES

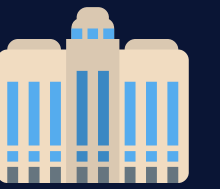
Un enseignant ayant développé une pédagogie par projets reconnue nationalement

Un CPE ayant mis en place un programme de médiation entre pairs

Un chef d'établissement ayant transformé le cadre de vie scolaire

CONSEIL

La candidature peut être déposée par la personne elle-même, par ses collègues ou par ses élèves.



L'Entreprise engagée

QUI PEUT CANDIDATER ?

Toute organisation privée, quelle que soit sa taille : TPE, PME, Grand Groupe, entreprise du CAC 40.

CE QUI EST VALORISÉ

Une politique active et spécifique à destination des élèves de la voie professionnelle : politique d'alternance, programme de mentorat, partenariat avec des établissements, initiative d'insertion...

EXEMPLES DE CANDIDATURES

Programme de tutorat entre salariés seniors et apprentis

Politique d'accueil de stagiaires de la voie pro avec suivi individualisé

Création d'une filière d'apprentissage en partenariat avec un CFA local

CONSEIL

Présentez des données concrètes : nombre d'élèves bénéficiaires, durée du programme, résultats obtenus.



La Personnalité inspirante

QUI PEUT CANDIDATER ?

Toute personnalité publique ou professionnelle reconnue, issue d'un cursus de formation professionnelle.

CE QUI EST VALORISÉ

Un parcours incarnant la réussite et servant de modèle pour la jeunesse actuelle. Artisan, entrepreneur, artiste, sportif, scientifique, chef cuisinier... tous les domaines sont valorisés.

EXEMPLES DE CANDIDATURES

Un entrepreneur ayant fondé une entreprise à succès après un CAP ou BEP

Un artiste ou créateur dont la formation professionnelle a façonné le style

Un sportif de haut niveau issu de filières professionnelles

CONSEIL

La candidature peut être déposée par un tiers (association, établissement, fan community) avec l'accord de la personnalité.



Le Contenu de l'année

QUI PEUT CANDIDATER ?

Journalistes, écrivains, documentaristes, chercheurs, créateurs de contenu web (YouTube, podcast, réseaux sociaux).

CE QUI EST VALORISÉ

Une œuvre — article, livre, vidéo, reportage, podcast, documentaire — qui documente, étudie ou valorise positivement l'enseignement professionnel et ses acteurs.

EXEMPLES DE CANDIDATURES

Un reportage TV ou presse sur la réalité des lycées professionnels

Un documentaire ou une série de podcasts sur des parcours de la voie pro

Un article de fond ou un essai sur l'enseignement professionnel en France

CONSEIL

L'œuvre doit avoir été publiée ou diffusée entre janvier 2025 et mai 2026. Joignez un lien d'accès.

PRÊT(E) À CANDIDATER ?

Déposez votre dossier avant le 4 mai 2026.

→ lesprosdor.fr

Une voie pour tous

lesprosdor@unevoiepour tous.org

lesprosdor.fr